

ENTRETIEN AVEC L'ABBÉ LAURENT SPRIET

La Maison Sainte-Bla

propos recueillis par Brigitte PONDAVEN

Les jeunes candidats au sacerdoce plus sensibles à la forme dite extraordinaire du rite romain sont concernés par une initiative originale du cardinal Barbarin. Il en a confié la responsabilité à l'abbé Laurent Spriet.

■ **Qu'est-ce qu'une « maison de fondation spirituelle » ?**

Laurent Spriet :
Un lieu où un jeune candidat au sacerdoce passe une année avant d'entrer au séminaire.



Elle est parfois appelée « année de propédeutique ». La priorité est donnée à la vie spirituelle, même si la dimension intellectuelle n'est pas absente.

■ **Est-ce une réalité nouvelle ?**

Il existait jadis des « petits séminaires » (collèges et lycées). Tous leurs élèves n'entraient pas ensuite au « grand séminaire » pour devenir prêtres, mais un bon nombre tout de même s'y rendaient. Ces jeunes gens avaient reçu de bonnes bases catéchétiques, étudié le latin et même le grec. Ils avaient pu bénéficier d'un accompagnement spirituel, ils étaient « prêts » à entrer directement dans les études philosophiques et théologiques nécessaires à l'accomplissement de leur futur ministère.

Aujourd'hui, même si de nouveaux « petits séminaires » ou « foyers » voient le jour (et il faut s'en réjouir !), la plupart

des jeunes qui entrent au séminaire ne sont pas passés par de telles institutions. Ils ont peu reçu dans le domaine de la catéchèse ou de la vie spirituelle : une année de « fondation spirituelle » s'avère ainsi pour eux une nécessité.

■ **L'Église souhaite-t-elle l'existence de ces Maisons ?**

Oui, Elle l'a demandé explicitement dans le décret sur la formation des prêtres de Vatican II (*Optatum totius* n°12), et cette demande a été réitérée en 1979 par l'*Instruction sur quelques aspects plus urgents de la formation spirituelle dans les séminaires*. Jean-Paul II a déclaré dans son exhortation post-synodale *Pastores dabo vobis* (1992) : « Je demande qu'il y ait une période convenable de préparation précédant la formation donnée au séminaire : il est utile qu'il y ait une période de préparation humaine, chrétienne, intellectuelle et spirituelle pour les candidats au grand séminaire » (n°62).

■ **Qu'est-ce que l'on trouve dans toute année de propédeutique ?**

Toute « maison de fondation spirituelle » offre une vie fraternelle et communautaire, un accompagnement

spirituel (direction spirituelle), une vie liturgique (office divin pendant la journée), la célébration quotidienne de la Sainte Messe, la lecture intégrale de la Sainte Écriture, des « cours de spiritualité » (introduction à la vie spirituelle), de catéchisme (étude du Catéchisme de l'Église Catholique), un temps de service (un mois au service des plus pauvres et des malades, à « l'Arche » par exemple), un temps de retraite spirituelle (généralement les 30 jours d'Exercices spirituels de saint Ignace).

■ **Quand la Maison Sainte-Blandine est-elle née ?**

En septembre dernier à Lyon, par la volonté du cardinal Barbarin. C'est Mgr Jean-Pierre Batut, évêque auxiliaire, qui suit ce projet. Quant à moi, je suis responsable de la « Maison ».

■ **Quelle est la spécificité de votre propédeutique ?**

Même si ce projet est né avant la promulgation du *Motu proprio Summorum Pontificum* (2007), on peut dire qu'il en constitue une traduction concrète. En effet, dans sa lettre aux évêques accompagnant son *Motu proprio*, le Pape faisait allusion aux « personnes jeunes qui [après le Concile Vatican II] découvraient également cette forme liturgique [la forme extraordinaire du rite romain], se sentaient attirées par elle et y trouvaient une forme de rencontre avec le mystère de la Très Sainte Eucharistie qui leur convenait particulièrement ».

Parmi ces jeunes, certains souhaitent devenir prêtres diocésains. Ils aimeraient pouvoir célébrer dans la forme

(« Préparation humaine, chrétienne, intellectuelle et spirituelle »)

ndine

extraordinaire une fois devenus prêtres mais aussi dans la forme ordinaire. Car, comme le dit Benoît XVI, il n'y pas, en soi, de contradiction entre les deux formes du rite romain qui sont appelées à s'enrichir mutuellement.

« L'histoire de la liturgie est faite de croissance et de progrès, jamais de rupture. Ce qui était sacré pour les générations précédentes reste grand et sacré pour nous, et ne peut à l'improviste se retrouver totalement interdit, voire considéré comme néfaste. Il est bon pour nous tous, de conserver les richesses qui ont grandi dans la foi et dans la prière de l'Église, et de leur donner leur juste place. Évidemment, pour vivre la pleine communion, les prêtres des communautés qui adhèrent à l'usage ancien ne peuvent pas non plus, par principe, exclure la célébration selon les nouveaux livres. L'exclusion totale du nouveau rite ne serait pas cohérente avec la reconnaissance de sa valeur et de sa sainteté » (Benoît XVI).

■ Mais alors pourquoi avoir fondé une nouvelle propédeutique ?

Pour commencer la formation de candidats au sacerdoce attachés à la forme extraordinaire du rite romain, leur donner la possibilité d'avoir la forme ordinaire et la forme extraordinaire pendant leur propédeutique (*de facto*, très majoritairement la forme extraordinaire), mais aussi des cours de latin, de chant grégorien, de culture chrétienne (études de textes de la littérature française ou étrangère sur des thèmes religieux ou existentiels), des sessions de liturgie (dans les abbayes de Solesmes et de Triors). Ces cours sont vraiment spécifiques à notre Maison.



Tympan de l'église Sainte-Blandine à Lyon.

■ En quoi cette Maison vous semble-t-elle importante ?

Elle peut contribuer à servir la volonté de Benoît XVI : « Il s'agit de parvenir à une réconciliation interne au sein de l'Église. » Le Cardinal souhaite réagir à la situation actuelle et œuvrer à la réconciliation. À sa place, la Maison Sainte-Blandine se veut un moyen de consolider et de servir l'unité. N'est-il pas paradoxal, et même scandaleux, que le Sacrement de l'unité (l'Eucharistie) puisse devenir une occasion de division ?

■ Mais après cette propédeutique, où iront les candidats au sacerdoce ?

Chaque candidat de la Maison Sainte-Blandine est envoyé par un évêque diocésain. Il revient, selon le droit de l'Église, à chaque évêque de déterminer le lieu où ses séminaristes poursuivront leurs études. Les séminaristes du diocèse de Lyon suivent habituellement le cycle de philosophie au Séminaire provincial de Lyon. Pour les séminaristes qui viendront de la Maison Sainte-Blandine, le diocèse de Lyon veillera à assurer la continuité et la cohérence de la formation, avec en particulier une philosophie « solide » donnant à saint Thomas d'Aquin la place qui

lui revient, le latin et le chant grégorien, la messe sous la forme extraordinaire à l'église St-Georges desservie par les prêtres de l'association « Totus tuus ».

■ Si donc un jeune veut être prêtre diocésain et qu'il est attaché à la forme extraordinaire sans exclure la célébration dans la forme ordinaire, que peut-il faire ?

Il prend rendez-vous avec son évêque (ou celui du diocèse dans lequel il souhaite devenir prêtre diocésain) et il parle avec lui de sa vocation, de son histoire personnelle, de ses souhaits. Ensuite cet évêque prendra contact avec Mgr Batut pour nous confier son candidat. Je précise ici que nous sommes prêts à accueillir tous les candidats francophones au sacerdoce diocésain envoyés par leur évêque. La Maison Sainte-Blandine est au service de l'ensemble des diocèses francophones. ■

Pour avoir de plus amples informations sur cette Maison, il est possible d'entrer en contact avec Mgr Batut ou bien avec laurent.spriet@free.fr
Tél. : 04.72.77.07.90.

Pour des renseignements sur l'association « Totus Tuus » : www.associationtotustuus.com

À chaque évêque de déterminer le lieu où ses séminaristes poursuivront leurs études